Lo vîlhio dèvesâ

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **81 (1954)**

Heft 7

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Avec les « Amis du Patois » à Puidoux

II

Deux propositions individuelles sont faites, que le comité cantonal, puis l'assemblée se devront de prendre en considération, d'étudier et de rendre concrètes le plus tôt possible.

L'une émane de notre érudit collaborateur M. Maurice Bossard, philologue qui demande que des leçons de patois soient données, comme le fit jadis notre regretté Marc à Louis, aux Vaudoises...

Cette proposition répond à la question fréquemment posée :

Apprendre à chanter en patois ? Bon ! Bien ! Mais comment s'y prendre pour la prononciation ? Suivre des leçons ou écouter des enregistrements sera la réponse !

La seconde de ces propositions n'a pas moins d'importance. Il s'agit de la création d'un « centre » de consultation des archives écrites et parlantes de notre vieux langage...

« Prématuré », a répondu le président !

Ces consultations peuvent se faire dans les « centres » déjà existants : bibliothèques, glossaires, musées, etc... Voire...

Radio-Lausanne qui, sur l'initiative de M. F.-L. Blanc et Charles Montandon, a tant fait pour enregistrer intelligemment nos voix romandes encore patoisantes pendant qu'il était encore temps, aidera sans doute à trouver une heureuse solution à cette délicate question... *

* * *

A ce propos, relevons un mot clé qui, dans le discours présidentiel, nous a paru entaché de « malentendus ». On ne saurait selon nous qualifier de « concurrentes » *à priori* les « bonnes volontés » qui se manifestent concernant le mouvement de sauvegarde de notre vieux langage. Ces bonnes volontés sont au contraire les bienvenues. Il ne s'agit que de coordonner leurs efforts enthousiastes.

* * *

La partie officielle terminée, ce fut, comme à l'accoutumée, une série de productions, cette fois-ci fort bien choisies. On entendit successivement MM. Albert Chessex, qui sait faire un sort heureux aux savoureux récits de *Por la Veillâ*, Maurice Chappuis, vice-président des « Amis du patois » à Carrouge qui, notamment dans l'évocation, bien drôle, d'une imaginaire entrevue entre des « Suisses et Bismark », amusa fort tout le monde par sa manière authentiquement patoisante de s'exprimer. M. Henri Nicolier, de La Forclaz, qui sut nous réjouir en nous parlant du « Cugne » (gâteau), Mme Meystre, de Lausanne, qui nous en conta une bien bonne...

Celle de ce prétendu pochard qu'un gendarme veut à tout prix sortir d'une

---

* Nous apprenons en effet, en dernière heure, trop tard hélas pour en avertir les nombreux amis du patois que cela intéresse, qu'une assemblée a lieu le dimanche 14 mars, salle des XXII-Cantons, Buffet de la Gare, pour examiner la *structure et l'organisation éventuelle d'un « Grand Conseil romand des patoisants »* avec désignation d'un *bureau directeur*, ainsi que d'un *Concours international des patoisants... On en reparlera.*

coulisse dans laquelle il se tient obstinément allongé... l'oreille au sol !

— Allons, debout... Vous êtes saoûl !

— Pardon, j'écoute le *Silence de la Terre.*

En patois, c'est innénarable !

M. Jaunin, syndic de Puidoux, apporte alors à l'assemblée le salut des autorités communales et nous dit en vouloir à son instituteur de ne pas lui avoir permis de nous les apporter dans la vraie langue des Vaudois. Ses vœux pour la prospérité de notre Association furent touchants.

Un vétéran, M. Mayor, de Grandcour, nous conte ensuite quelques souvenirs de jeunesse. Il habitait à 250 mètres de la frontière fribourgeoise où le patois se maintient encore. Et il connaît son histoire, ce vétéran-ami, il la connaît si bien que M. Decollogny, historien érudit et lui faillirent ouvrir un débat qui, n'était l'heure, eût pu se prolonger fort tard dans la nuit sur le Comte de Grandson et l'évasion de Frédéric-César de la Harpe.

Oscar Pasche nous chante une chanson troussée sur l'air tout moderne *Le joli jupon de Lison...* en patois, chanson qui fut dédiée à trois jeunes garçons de Savigny pour être chantée à Marcelin. C'est là une façon fructueuse de vulgariser le patois.

On entend encore Mme Gygax-Brot à Bullet, MM. Dony à Montblesson, Lucien Fontannaz, président de l'Amicale de Savigny-Forel, Turel, président de l'Amicale de Huémoz-Ollon, Bolomey, Chaubert à Puidoux, etc.

Une réunion réconfortante et qui se poursuivit devant le verre de l'amitié.

A la prochaine ! Elle aura lieu au Château de Glérolles au début de l'été. Nous en signalerons le programme en temps voulu.

R. Molles.

LE PATOIS A LA RADIO

Les émissions du 27 février et du 13 mars étaient consacrées au patois vaudois ; la première comprenait :

— *Biau paï dè la vegna* (d'Henri Kissling), dit par le colonel Ami Lavanchy, ancien député à Pully ;

— *Lo pouro Timbon*, et *Pfou-pfou* (de Marc à Louis), dits par M. Lucien Mouron, au Mont-Pélerin s/Chardonne ;

— *La batailla dè St-Dzatiè* (de C. Dénéréaz) et une « gandoize », par M. Auguste Janin, ancien député à Montheron sur Lausanne.

Prochaines émissions : *samedis 27 mars et 10 avril, à 15 heures.*

Chs Montandon.

Tout père de famille économe possède un LIVRET DE DÉPOTS à la

Banque Cantonale Vaudoise

Retrait jusqu'à mille francs par mois sans avertissement

Por einterrâ lo Boun-An

Dein on petit velâdzo dè vegnolan, et por einterrâ lo Boun-An du que l'annâïe avai ètâ bounna, onna beinda dè dzouveno avant dècidâ dè fére onna veria dè câvè eintre leu por gotâ cli novi qu'îrè tant bon.

On dzor que fasai pouet tein, que ne pouâvan pâ allâ a la vegna, sè san baillî lo mot por la vîpra, por fére clia veria que cein l'è perdiu bin z'u, et por accompagnî ti cliau verro l'an dècidâ dè medzî onna fondia ; mè gaillâ n'an-te pâ prèparâ lo caquelon au maitein dè la câva sû lo crebliet dè la colissa : lo pe galé l'è arrevâ. Quan tot a ètâ pret, et leu avoué lau fortsettè et è bocon dè pan, ion dai gaillâ fâ onna dzevatâïe que l'a reinvessâ lo caquelon dein la colissa. Vaidèvo la tîta que l'an fé, mâ apri onna bounna recafâïe l'an requemeincî l'opèrachon, mâ l'an betâ lo caquelon a on autr' eindrai, que cein l'è m'î z'u. Pu l'an requemeincî avoué lè galé verro que cli cliâ frè oncora meillau, tan que cein l'è vegnu que l'an vu verî lè z'ègrefacè per la câva, que l'a faillu botsî. La câva l'îrè prèvonda, et lo premî qu'a voillu montâ lè z'ègrâ s'è eincobliâ a sè pî que l'a rebedoulâ sû sè camèrârdo que san ti tsezâ ein mouî avau lè z'ègrâ ; mâ ion dè la beinda a fooce dzevatâ l'a pu frou, l'è z'u vè, la maitra dè l'otau ein lai desein :

— Prètâ-no on falot, se vo plié.

— Que voillâ-vo fére d'on falot ?

— L'è por no dèmècliâ au bâ dai z'ègrâ dè la câva, lai a rein que dai tsambè, dai bré, dai tîtè eimboilâïe, qu'on nè pau pâ sè reconniâtre...

Grantein apri ein risan oncora !

Aimé dai gourgnè.

Pour enterrer le Nouvel-An

Dans un petit village du vignoble, et pour enterrer le Nouvel-An, vu que l'année avait été bonne, une bande de jeunes vignerons avaient décidé de faire une « virée » (tournée) de caves entre eux pour goûter ce « nouveau » qui était tant bon.

Un jour qu'il faisait mauvais temps et qu'ils ne pouvaient pas aller à la vigne, ils se sont donné rendez-vous l'après-midi pour faire cette partie.

Pour accompagner les verrées, ils décidèrent de manger une « fondue », et mes gaillards de placer le « caquelon » au milieu de la cave, sur le « criblet » (grille) de la « coulisse » (rigole). Ce qui devait arriver arriva ! Quand tout fut prêt, ils s'armèrent de leur fourchette, chacun piquant les morceaux de pain. Mais ayant fait une « dzevatée », l'un d'eux renverse le caquelon. Vous voyez d'ici la tête qu'ils firent ; toutefois, après une bonne « recafée », ils recommencèrent l'opération, mais cette fois en mettant le caquelon à un autre endroit. La verrée recommença, elle aussi, de plus belle, jusqu'au moment où les vases de par la cave se mirent à « dzevater » eux aussi.

La cave était profonde, et le premier qui a voulu monter l'escalier s'est « encoublé » à ses pieds et a « rebedoulé » sur ses camarades qui sont tous tombés au bas des escaliers. Un de la bande qui, à force de remuer, avait pu s'en sortir, s'en est allé vers la maîtresse du logis : il lui dit :

— Prêtez-me « voire » un falot-tempête, s'il vous plaît !

— Que diable en voulez-vous faire ?

— C'est pour nous démêler au bas des escaliers de la cave, il n'y a rien que des jambes, des bras, des têtes emmêlées, qu'on ne peut pas se reconnaître...

Longtemps après, ils en riaient encore !

Aimé des « gourgnes » (souches).

NOS MOTS A NOUS

VIII

Le patois *tsaussè*, pantalon, vient du latin *calceus*. Vieux français *chausses*, culottes ; espagnol *calzas*. Les bas se disent *calza* en italien, *chausso* dans le Midi de la France. Français *chausser*, *chaussure*, *chausson* (patois *tsausson*). Le patois *dètsau* (français *déchaussé*) vient du latin *discalceatus* ; vieux français *déchaux*, un ordre religieux porte ce nom.

Le patois *clédâ*, portail, doit venir du celte *(cledd)* ou du grec, par delà le bas latin *cleta* ou *clida* ; Neuchâtel *caïo*, Jura *chaie*. Vieux français *cloie*, d'où français *claie*. A rapprocher du latin *claudere* (italien *chiudere*), fermer : français *clore*, *cloison*, *cloître*, *clôture* ; patois *clioûre*, fermer, *clioû*, enclos, *einclioûre*, enfermer (latin *includere*, inclure). Notre *clédâ* a un synonyme : *dèléza* (Neuchâtel *draize*), du celte (Bridel : hébreu *délet*, fermer).

Patois neuchâtelois, jurassien et alpin *tchau*, montagne, pâturage, ferme (on dit encore *La Tchaux*, pour La Chaux-de-Fonds, habitants *Tchauliers)*. Origine prélatine (celte *chal*, loge ; ligure *cala*, abri) ; ni le latin *calvus*, chauve (mont dénudé ?), ni le latin *calx*, chaux. On trouve autrefois dans le Jura *chaulme*, apparenté au patois auvergnat *chaud*, plateau élevé ; serait-ce alors le latin *culmen (culminant)*, voir les lieux-dits romanches *cuolmen*, *calmot* ? Ou le celte *calmis*, terre en friche (bas latin *calma)* ? Dans les Alpes, le *tsaumo* est la place où le bétail se repose, mais ce terme vient peut-être du latin *caumare*, se reposer (français *chômer* ; breton *chom*, s'arrêter). C'est de notre patois *tchau* qu'est issu le diminutif *chalet* (patois *tsalo*), reconnu par le français grâce à Rousseau.

A cette famille semble se rattacher encore le patois *djou* (Alpes *dzeur*), forêt, qu'on retrouve dans Jura, Jorat, Joux, Joeur, en allemand Jurten ; car le latin *juria*, même sens, est d'origine celtique *(juris)* ; le moyen âge appelait nos grandes forêts *nigræ juriæ*. A noter que l'unique commune alémanique du Tessin, Bosco (le bois, en italien), s'appelle en dialecte haut-valaisan *Gurin*.

Chs. M.

Vaudois...!

Le verre de l'amitié se boit au

BUFFET DE LA GARE

Robert PÉCLARD LAUSANNE

J. DIEMAND S. A.
INSTALLATIONS SANITAIRES
LAUSANNE
Tél. 22 84 91

Nouvelles patoisantes

— Les obsèques du grand patoisant Fernand Ruffieux, vice-président de la *Bal'éthêla*, se sont déroulées à Bulle et à Crésuz. Les autorités, le corps enseignant, la presse, le Costume, les Patoisants, étaient représentés en masse. C'est le capitaine Joseph Yerly, ancien député à Treyvaux et membre du comité de la *Bal'éthêla*, qui prononça l'hommage funèbre, en patois comme il se doit.

— Le Jorat a été endeuillé par le départ, à l'âge de septante-six ans, de M. Jules Fawer, ancien municipal à Ferlens. Citoyen aimé et paysan « de sorte », il fut toujours un fervent patoisant. A sa famille, et notamment à M. le syndic Eugène Emery, les condoléances des Amis du patois vaudois.

— Mme Elise Tissot a fêté à Lausanne, le 3 février, son nonantième anniversaire ; M. le syndic lui a apporté les félicitations, les vœux et une gentille attention de la part de la Municipalité. Native de Savigny, Mme Tissot s'exprime avec facilité et grand plaisir en vieux parler vaudois. Santé et conservation à cette patoisante.

— Rougemont vient de célébrer la reconstruction, dans le plus pur style du cru, de ses chalets détruits par le feu. Ce fut l'occasion d'un magnifique cortège folklorique, dans lequel on remarqua tout particulièrement le groupe des Patoisants, représentant l'ancien costume et le vieux langage.

— Enfant de Chapelle où ses parents tenaient magasin et bureau de poste, Alfred Jaton repose au cimetière de son cher village. Il avait atteint le bel âge de 81 ans, après avoir été régent à Seigneux pendant cinq ans et vingt ans à St-Cierges. En 1907, il conquit brillamment son diplôme de maître de primaire supérieure. Il était rentré à Chapelle où son épouse succédait à sa mère à la poste.

C'était un bon patoisant, doué d'une mémoire exceptionnelle.

Amis du patois de Savigny-Forel

Cette section d'ancien langage, qui compte actuellement 60 membres, a tenu deux séances en février. Une à Savigny le dimanche 7, avec partie administrative et la seconde à Forel le 28, cette dernière par un temps exécrable.

A Savigny, une trentaine de membres étaient présents, dont quelques nouveaux, venus de Lausanne. Le président Lucien Fontannaz a présenté un rapport d'activité complet, depuis la fondation de l'Amicale, et cela dans un excellent patois du Jorat. Le secrétaire O. Pasche lut le procès-verbal et fit part d'intéressantes communications concernant le mouvement patoisant.

Les comptes sont présentés par M. Ami Cordey et accusent un boni d'exercice de 174 francs sur 670 francs de recettes. Mme Ida Chappuis, de la commission des comptes, propose l'adoption de ceux-ci, ce qui est fait.

La section regrette le départ du comité des deux excellents membres de Forel : Constant Richard et Robert Noverraz, qui d'ailleurs n'ont pu venir. Sont désignés pour les remplacer : Lucien Crot et Jules Gilliéron, les deux à Forel.

La cotisation reste fixée à 5 fr. par an 2 fr. 50 pour les épouses des membres.

Cette partie, lestement enlevée, permit ensuite à plusieurs assistants d'apporter les productions coutumières, en *vilhio dévesâ*. Et le répertoire en est infini, toujours des nouvelles, ou inédites, qu'il faudrait pouvoir toutes garder pour la postérité.

* * *

Ce fut une séance plus restreinte à Forel, à cause du mauvais temps. Toutefois 20 personnes étaient présentes, dont trois dames et deux jeunes hommes, ce qui fit plaisir.

Le président Fontannaz s'était fait excuser et avait demandé à Lucien Crot de

présider, en sa qualité de nouveau vice-président. C'est ainsi que ce dernier salua l'assemblée, remercia les assistants d'avoir affronté les rafales, donna un message du président et céda la parole au secrétaire pour le procès-verbal, toujours le bienvenu.

M. Pasche continua par une causerie sur les patois romands et leur littérature, parlant du dictionnaire du doyen Bridel, du second volume de Marc à Louis qui va paraître, ainsi que du chansonnier patois qui est en élaboration. L'assemblée prit grand intérêt à cette causerie. Mais on eut aussi une jolie partie familière, tandis qu'au dehors la neige tombait en flocons serrés. On entendit notamment Robert Noverraz, à la fertile imagination, ainsi que notre doyen Aimé Marguerat, 85 ans, à Grandvaux, qui fait effort pour assister à chaque séance. *O. P.*

Causeries de patois

On nous demande de divers côtés qui serait à même d'exposer le but des patoisants vaudois et de faire en français une causerie sur le vieux langage de chez nous, causerie qui pourrait suivre par exemple une assemblée administrative de sociétés s'ocupant de vieilles choses ou de bien public, Costume vaudois, Développement, Musées, etc. Or nous pouvons répondre que M. Oscar Pasche, l'actif secrétaire des verbaux de l'Association cantonale est tout disposé à aller ici et là dans le canton, rappeler à la génération présente, ce qu'était ce cher vieux langage et pourquoi ses fidèles pratiquants sont si désireux de le maintenir. *Rédaction.*

La page fribourgeoise

« Novi Botyè »

Cet ouvrage est publié par la Fédération fribourgeoise du Costume et des Coutumes, à l'occasion du 25e anniversaire de sa section gruvérienne ; il bénéficie des subsides du Conseil d'Etat fribourgeois et de la Fondation Pro Helvetia.

En 1934, une première série en patois fribourgeois (Botyè de la Grevîre) *comprenait, en cent cinquante pages, les ouvrages couronnés au premier Concours de patois.* Novi Botyè *contient ceux des deux joutes suivantes. On y trouvera* Le tsandèlê de loton *de Joseph Yerly, les* Nouvelles *de Joseph Brodard, d'Henri Python, de Joseph Kolly et de Justin Geinoz ; les* Poèmes *de Fernand Ruffieux et ceux de l'abbé F.-X. Brodard et du Père Calixte, enfin cinq pièces de théâtre déjà célèbres :* La Dona *de Pierre Quartenoud,* Djan-Luvi *de François Menoud,* Sylvie et Nôreta *de Fernand Ruffieux, enfin* Ha pouta dyêra *et* Lè Brakonyé dou Bou d'Infê, *de Théophile Perroud et Ernest Deillon.*

C'est dire la variété des sujets et l'excellence des auteurs. C'est dire aussi que nos sociétés locales ne pourront se passer désormais d'un recueil qui assurera le succès de leurs manifestations artistiques et littéraires.

En achetant le Novi Botyè, *vous encouragez les éditeurs qui, avec désintéressement, ont assumé les risques d'une publication malaisée, vous portez secours à la langue maternelle, vous enrichissez le patrimoine du Pays romand !*

Novi Botyè *(Imprimerie Perroud, Bulle) est en souscription au prix exceptionnel de 5 francs pour plus de 400 pages in-16. Les patoisants et amis du patois de tous nos cantons auront à cœur de se le procurer, soit en le prenant en remboursement, soit en en versant le montant au compte de chèque postal II. 396.*

Papeterie St-Laurent
Charles Krieg
ST-LAURENT 21 LAUSANNE
Téléphone 23 55 77